

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 28 Novembre 2025 à 18h30

Présents: MM Choisy Michel, Cozette JP, Choisy Marc, Pillon M, Pichard P, Levasseur Y, Grimal JL, Harrissart R, Gellynck B, Butez Ch, Letupe L, Grimal C, Caule D

Pouvoirs Mme Ricquebourg (à Mm Grimal C)

Absente : Mme Blot Lydie

Secrétaire de Séance : Mme Cécile Grimal

Lecture du précédent compte rendu approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire propose de commencer la réunion par le point n°5 concernant la demande du RAC car le secrétaire de l'association est présent en début de réunion pour répondre aux éventuelles questions. Le conseil municipal est d'accord.

Demande du RAC entretien terrain football

Monsieur le Maire présente la demande du Rollot Athlétic de Club qui souhaite une intervention de la commune pour la remise en état du terrain notamment le traitement contre les taupes et la régénération du terrain.

Un devis a été remis. Le club souhaiterait également l'achat de but conforme à la réglementation ainsi que des buts amovibles pour le foot à 8 ainsi que » des bancs de touche. Le total de ces investissements serait d'environ 30000 € HT. Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de demander plusieurs devis et trouve ce montant très élevé. Il ajoute que ces investissements peuvent sans doute être subventionnables. Il conseille à cet effet de se rapprocher du district. Il propose également qu'un groupe de travail soit formé afin d'étudier ce dossier. Il devra présenter un dossier complet (comparatif de devis, subventions, participation club et plan de financement) avant de le proposer au Conseil Municipal. Messieurs Harrissart, Levasseur et Madame Pichard composeront ce groupe de travail.

Participation scolaire 2024-2025

Après présentation par monsieur le Maire du calcul de la participation scolaire des communes hors RPI, le Conseil municipal après délibération décide à l'unanimité de fixer pour l'année scolaire 2024-2025 la participation pour les Communes extérieures à : 1132 € pour un enfant de maternelle et 559 € pour un enfant de primaire.

Subvention association demande complémentaire

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention 2025 de l'association Club de tir de Rollot après s'être rapproché du nouveau Président, s'étonnant de ne pas avoir eu de demande déposée en même temps que les autres associations.

Le conseil municipal après étude des bilans et délibération décide à l'unanimité d'attribuer à cette association une subvention de 1000 €.

Projet téléphonie société It &You

La société IT&YOU qui travaille déjà avec la commune pour la sauvegarde des données a proposé ses services pour réaliser une étude complète sur les besoins de la commune en téléphonie. En gardant l'opérateur orange mais en regroupant toutes les lignes sur la même facture et installation de nouveau matériel. Le budget proposé est de 657 € TTC/mois au lieu de 661 €.

Le Conseil municipal valide la proposition et charge monsieur le Maire de signer tous les documents s'y rapportant.

Révision tarifs Prémium Propreté.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le courrier de la société Prémium Propreté qui nous informe que leurs tarifs n'ayant jamais été revalorisés depuis 2017. elle propose une revalorisation de 8.2 %.

Le conseil après délibération donne son accord à l'unanimité pour une revalorisation à 8.2 %.

Travaux de voirie 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil que la commune doit fournir à la communauté de communes une prévision des travaux de voirie que la commune souhaiterait inscrire pour l'année 2026 dans le cadre du marché à bon de commandes. Ces travaux ne sont qu'une prévision et n'engageront en rien le futur conseil municipal.

Monsieur le Maire propose d'inscrire la portion de la rue de la Villette qui n'a pas encore été réalisée (jusqu'au cimetière), la rue des Clos et le bas de la rue Pronac. Le conseil municipal donne son accord.

Aménagement talus Regibaye

Monsieur le Maire explique qu'il a demandé un devis à un pépiniériste pour l'aménagement d'un talus à Regibaye difficile d'entretien par les agents de la commune. Dans ce devis sont prévues des plantations et la pose de toile de paillage. Le montant est de 789 € TTC. Le conseil valide à l'unanimité ce devis.

Monsieur le Maire informe le conseil que ce même pépiniériste est chargé par Energie Team de mettre gratuitement à disposition de la commune 12 arbres à planter sur le territoire.

Assurance statutaire

Monsieur le Maire informe le conseil qu'entre le 1^{er} et le 31 décembre, il sera nécessaire de délibérer afin de valider la proposition d'assurance statutaire du Centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Délibération dépenses d'investissement avant vote du budget

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2026, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil municipal peut, en vertu de l'article L .1612-1 du code général des collectivités territoriales autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2025.

A savoir : **Chapitre 21 : 21398 €**

Chapitre 20 : 45630 €

Chapitre 204 : 2507 €

Chapitre 23 : 338521 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal qui accepte, à l'unanimité, l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2026 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif de 2026.

Questions diverses

Noël des écoles

Cécile Grimal souhaite que la préparation des jouets remis aux enfants se fasse le lundi 8 décembre en fin d'après-midi. Madame Pillon, Monsieur Grimal et Marc Choisy proposent leurs services pour l'organisation de cette manifestation.

Contrat Dépigeonnage

Monsieur le Maire interroge le conseil municipal sur le renouvellement du contrat de dépigeonnage signé avec la société Dove Buster.

Le conseil municipal donne son accord pour renouveler ce contrat.

Projet éolien sur la commune de Piennes Onvillers

Monsieur le Maire a été informé qu'un projet éolien est en cours sur la commune de Piennes Onvillers avec une éolienne sur le territoire de Rollot.

Monsieur le Maire explique que c'est le prochain conseil municipal qui devra donner son avis sur ce projet.

Rénovation énergétique des bâtiments communaux

Monsieur le Maire informe les conseillers que l'appel d'offre devrait débuter en fin d'année et la signature des marchés devrait avoir lieu début mars.

Quand les travaux seront finis l'assainissement derrière la salle des fêtes sera à refaire.

Vœux du Maire

En attente de décision

Fin de séance 20h20